Règlement des sorties du cyclo club du val de leyre

Tout d'abord, il convient de repréciser que nos sorties sont réservées aux licenciés du club, ou autres licenciés Ufolep (sauf participation très occasionnelle possible).

Sorties des « retraités ou aynats » du mercredi ou mardi selon saison : devront rester cool, à une vitesse maxi de 28km/h, c'est une **condition non négociable** ; ceux qui auraient trop de fourmis dans les jambes n'y seront donc pas les bienvenus sauf à s'astreindre à ces conditions.

Sorties du samedi, matin ou après midi selon saison : le bureau a recherché un système permettant à tous d'y venir et d'y trouver bonheur. Donc le départ sera cool et le restera durant la 1ère heure à une vitesse maxi de 30km/h. Après quoi les plus excités formeront le 1er groupe, à une vitesse adaptée à ceux qui s'y collent, ceci jusqu'à l'entrée de Salles ; pendant ce temps, le 2ème groupe continuera sa balade à vitesse maxi de 30km/h. Mais ce n'est pas fini… le 1er groupe, une fois arrivé bien rincé à Salles, n'en aura pas terminé : il devra faire demi tour, revenir chercher le 2ème groupe, de façon à finir la balade ensemble et éventuellement prendre une boisson rafraîchissante, non alcoolisée évidemment…

Sorties du mercredi soir pendant la belle saison : quelques modifications afin qu'elle ne soit pas uniquement « élitiste ». toujours le même circuit, à une variante prés…Départ groupé de Salles jusqu'à Lugos à 30km/h maxi, puis séparation : les plus gaillards tournent à droite et font la boucle par le carrefour du TEE, puis direction Mons et ensuite circuit traditionnel, cela à la vitesse… à laquelle ils sont capables de rouler. Pour les autres, circuit traditionnel depuis Lugos, mais à une vitesse maxi de 35km/h ; ceci devrait permettre à certains qui n'osaient pas (à juste titre) y venir et de se faire plaisir aussi.

Dernière précision : le respect de ce règlement sera une condition nécessaire à la poursuite de l'implication du bureau actuel dans la gestion du club.